

Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1.

Débitrice: **PRO SOCCER MANAGEMENTS Sàrl**, Rue Centrale 5, 1003 Lausanne
2.

Déclaration de faillite: 08.01.2013
3.

Suspension de faillite: 05.03.2013
4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 25.03.2013
5.

Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication:

La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.
6.

Remarques: But: exécution de mandats et prestations de manager sportif dans le domaine du football.

Office des faillites de Lausanne

021/316 65 13

1014 Lausanne Adm cant

00877921